



École normale Jacques-Cartier, section des filles / École normale Notre-Dame-de-Montréal

En l'absence d'institutions pédagogiques, la formation des institutrices avait été confiée à l'origine aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pour Montréal et aux religieuses Ursulines pour Québec et Trois-Rivières. La loi scolaire de 1841 rend le brevet de capacité obligatoire pour l'enseignement, excepté pour les communautés religieuses, ce qui mène à la création des écoles normales, soit des établissements spécialisés dans la formation des professeurs. En 1857, deux écoles normales s'implantent à Montréal: McGill Normal School (mixte) et l'École normale Jacques-Cartier (pour garçons uniquement). Le 3 octobre 1899, la Congrégation de Notre-Dame fonde la section des filles de l'École normale Jacques-Cartier dans sa Maison mère de la rue Saint-Jean-Baptiste dans le Vieux-Montréal.

En juin 1908, les différentes structures de la Congrégation qui logent dans cet édifice, comme la section des filles de l'École normale Jacques-Cartier, s'établissent à la Maison mère nouvellement construite au 3040 rue Sherbrooke Ouest (collège Dawson actuel).

Le 13 janvier 1913, l'École normale emménage au 2330, rue Sherbrooke Ouest (la Maison mère actuelle), dans un immeuble conçu spécialement pour l'accueillir dont les plans sont réalisés par l'architecte Jean-Omer Marchand. Les travaux pour ériger le nouvel édifice avaient commencé dès 1911 sur un terrain donné par les pères de Saint-Sulpice et séparé de la Maison mère par la rue Atwater.

L'École normale Jacques-Cartier, section des filles, fête son jubilé d'or en mai 1949. Elle a décerné à cette date plus de 3000 diplômes. Le 17 janvier 1957, l'école change de nom et s'appellera désormais l'École normale Notre-Dame-de-Montréal.

La formation scolaire des futures institutrices misait sur l'apprentissage de nombreuses matières, des méthodes d'enseignement ainsi que la formation pratique. Les matières enseignées étaient aussi diverses que la grammaire, la lecture expliquée, la littérature, l'analyse, la géographie, l'histoire du Canada ou encore la callisthénie (gymnastique). Parmi les méthodes d'enseignement du français utilisées, la lecture à haute voix, la calligraphie, la phraséologie faisaient partie de l'arsenal pédagogique. Du côté pratique, l'école normale avait une école d'application avec des classes de jeunes enfants. Les apprenti-enseignantes pouvaient donc pratiquer devant une vraie classe, sous la supervision de leur professeur.

En 1969, l'École normale ferme ses portes. En effet, les responsables de la Commission Parent, qui a fait état de la situation de l'éducation au Québec dans les années 1960, se sont prononcés: la formation des enseignants sera dorénavant assurée par les universités. Entre 1965 et 1969, cinquante-trois écoles normales sont fermées.